

# On arrête des étrangers

**Un Polonais russe, accusé d'avoir fomenté les désordres à Winnipeg, et deux autres aubains sont coffrés — Récompenses promises aux délateurs — Mesures prises en vue de l'arrestation et de la punition des émeutiers — Les agents se défendront avec leurs armes.**

(Service de la Presse Associée)

Winnipeg, 13. — Plusieurs agents de police ont arrêté hier Carl Boisse, un Polonais-Russe, qui est accusé d'avoir fomenté les désordres qui se sont produits dans la rue principale, mardi après-midi.

Deux étrangers bien connus ont été aussi arrêtés aux établissements de Swift. On les accuse de tentative d'intimidation.

Le gouvernement du Manitoba a pris des mesures pour faire arrêter et punir les émeutiers. Il accorde une récompense de \$500 à celui qui fera découvrir et arrêter celui ou ceux qui ont assailli le sergent Coppin, agent spécial, qui était en service lorsqu'il fut blessé par une balle. Une récompense de \$100 est également accordée à ceux qui feront connaître le nom de ceux qui ont lancé des projectiles lors des émeutes de mardi dernier.

Vu les circonstances, les policiers spéciaux ont reçu ordre de s'armer et de se défendre lorsqu'ils seraient attaqués.

La journée d'hier a été surtout occupée à fêter le 78<sup>e</sup> bataillon des grenadiers et le 12<sup>e</sup> ambulanciers, lesquels ont paradé à travers les rues et ont été acclamés.

Le sénateur Gideon-Robertson, ministre du Travail du Canada, est arrivé en cette ville hier après-midi, et il a été dit au comité des citoyens qu'il était muni d'une très grande autorité au sujet de la nouvelle situation de la grève à Winnipeg.

M. Robertson a refusé de publier un rapport hier soir.

La principale décision de la ville est la reprise du service des tramways qui était arrêté depuis plus de quatre semaines.

Cependant, malgré l'ordre du maire Charles Gray et des autres autorités, il a été décidé de remettre la chose à plus tard. Deux employés de tramways seulement ont répondu à l'appel de la direction de la compagnie de reprendre le travail. De nombreux piquets faisaient la garde devant les hangars de la compagnie.

Le gérant de la compagnie des tramways a dit que des surveillants ont été placés dans les hangars de la compagnie, aujourd'hui, mais que deux employés de tramways sur 1,650 se sont présentés. Il a été par conséquent impossible de reprendre le service des tramways. On ne connaît pas encore les mesures qui seront prises à ce sujet, a dit M. Melmont.

Un des chefs des employés de tramways a dit hier soir, que la rumeur qui voulait que les employés de tramways refusent de se rendre au travail en dépit des ordres contraires de leurs chefs, est sans fondement.

M. H.-E. Barker, président du bureau d'arbitrage de la grève, a dit que le bureau tenterait encore de régler la grève. Ce dernier bureau s'emploie depuis trois semaines au règlement de la grève des métallurgistes qui a déclenché toutes les autres grèves à Winnipeg.

## LES EMPLOYÉS POSTAUX SONT SEULS EN GREVE.

Calgary, 12. — A Calgary, seuls les employés des postes sont encore en grève de sympathie. Le service des messageries fonctionne comme d'habitude à Calgary, les employés de la "Dominion Express Co." sont tous au travail à l'exception de cinq ou six. Les employés de la "Canadian Northern Express Co." ont voté pour retourner à l'ouvrage ; ils travaillaient comme d'habitude, ce matin.

Les télégraphistes des agences de nouvelles sont à leur travail de même que les déchargeurs de marchandises. Les employés des pos-

tes, qui ont été menacés de renvoi, par le gouvernement s'ils se mettaient en grève de sympathie font des démarches pour reprendre leur emploi.

Le comité central de la grève a averti le maire Marshall, que le comité central de la grève et le comité spécial du conseil ne s'opposeraient pas à une conférence entre le comité représentant les employés des postes et M. Tweedie, de "West Calgary". Comme conséquence dix ou douze employés des postes se sont réunis chez M. Tweedie, et ils ont discuté avec lui.

**LES ÉTAUX RESTENT OUVERTS**  
Vancouver, 13.—Le bulletin de la grève décreta le boycottage de tous les étaux de boucher actuellement ouverts. On dit que la plus grande partie des étaux de bouchers sont ouverts à Vancouver.

Le "Bulletin" publie un *fac-simile* d'un permis de vendre : "Cet employé travaille avec la permission du comité de la grève.— (Signé) J. Cavanagh, secrétaire."

Tous les endroits où l'on donne à manger ont été avertis que toutes les provisions qui seront reçues à ces endroits devront être délivrées par un employé portant un permis. Si cet établissement ne se conforme pas à cet avertissement, la maison pourra être sur la liste des endroits défendus.

## UN ULTIMATUM

Vancouver, 13.—Le comité de la grève a envoyé un ultimatum au maire, le menaçant d'appeler en grève tous les téléphonistes, à sept heures, vendredi matin, si les autobus ne cessent pas de faire le service des transports.

La grève des téléphonistes commencera donc à cette heure si les autobus marchent encore.

## MINEURS EN GREVE

Cobalt, 13.—Les mineurs qui font partie de l'Union des mineurs de la Kirkland Lake se sont mis en grève, ce matin, pour obtenir les demandes qu'ils ont formulées, le 27 mai dernier. Toutes les mines de Cobalt, de Bourques, de Boston Creek et de Larder Lake sont affectées par cette grève.

## REPRISE DU SERVICE DES TRAMWAYS

Détroit, 12. — La grève des employés de tramways de Détroit est terminée. Les employés de tramways ont voté en faveur de l'acceptation de l'offre de la compagnie d'une augmentation de salaire de 43, 46, 48, à 50, 55 et 60 sous par heure. Les employés avaient demandé une augmentation de 27 sous.

M. W. D. Mahon, le président de la Fédération des Employés de tramways a conseillé aux employés d'accepter l'offre de la compagnie parce que cela représente les salaires les plus élevés que des employés de tramways touchent aux États-Unis.

Les employés recevront 50 sous par heure pour les premiers trois mois de service, 55 sous pour les neuf mois suivants, et 60 sous après une année de service.

## SERVICE POUR LE R. P. LE DORÉ

Un service solennel sera chanté lundi le 16 courant à 9 heures du matin dans la chapelle du monastère provincial des religieuses du Bon Pasteur, 64-est, rue Sherbrooke, pour le repos de l'âme du R. P. Ange Le Doré, supérieur général des Eudistes.